



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Abeilles

Question écrite n° 15478

Texte de la question

M Dominique Dupilet appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement et de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs, sur les préoccupations des apiculteurs qui souhaiteraient mesurer l'impact des produits phytosanitaires sur les abeilles. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre afin d'orienter la recherche dans ce domaine.

Texte de la réponse

Reponse. - L'application des pesticides à usage agricole peut entraîner des mortalités importantes d'abeilles, en l'absence de mesures préventives. Afin de préserver le rôle des abeilles dans les productions végétales et d'éviter des dégâts potentiels pour l'apiculture, la France s'est progressivement dotée d'une réglementation de prévention des effets néfastes des pesticides à leur égard. Le département ministériel chargé de l'environnement participe au financement de travaux de recherche sur l'impact des pesticides sur les abeilles, en particulier en ce qui concerne les effets à long terme ou indirects non pris en compte par la réglementation actuelle. Les résultats de ces travaux ne seront disponibles que dans un an environ.

Données clés

Auteur : [M. Dupilet Dominique](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15478

Rubrique : Elevage

Ministère interrogé : environnement et prévention des risques technologiques et naturels

Ministère attributaire : environnement et prévention des risques technologiques et naturels

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 1989, page 3124